

## POUR UN SALAIRE DÉCENT !

Lors de la réunion du 26 mars dernier, il a été encore une fois abordée la question de l'augmentation de la grille de salaire conventionnelle. De nouveau, le patronat de la branche a refusé d'entendre les organisations syndicales, se réfugiant derrière la crise économique qui touche l'ensemble du pays.

Nous n'aurons donc pas d'augmentation de la valeur du point cette année.

Le SMIC va donc continuer à rattraper les premiers niveaux de classification. A l'heure d'aujourd'hui, c'est la moitié des coefficients « Employés » qui se retrouve rémunérée au même niveau, gommant ainsi toutes disparités liées à l'expérience ou à la reconnaissance des différentes compétences nécessaires à chaque échelon.

Cette situation crée un tassement inadmissible de la grille d'autant que les patrons voulaient imposer dans le même temps la création d'un nouveau coefficient intermédiaire chez les « Cadres » et ce afin d'en limiter la progression et notamment la rémunération.

Il n'est donc pas étonnant que la proposition patronale ait été rejetée en bloc par l'ensemble des organisations syndicales, hormis par FO (*syndicat minoritaire*) qui réserve sa position.

Il serait grand temps que les patrons prennent conscience que cette situation de pression sur les rémunérations n'est plus acceptable !

Il est donc important que dans toutes les entreprises de la branche les salariés se mobilisent

### La CGT pèse 25,82% dans la branche !

Le 29 mars, les résultats sont tombés concernant la représentativité syndicale tant au niveau national, où la CGT conserve sa place de 1<sup>ère</sup> organisation syndicale, qu'au niveau de chaque branche.

Pour les secteurs couverts par la convention collective nationale des personnels des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire, notre organisation arrive en seconde position derrière la CFDT. Il est étonnant de constater que les salarié-e-s ont plébiscité les organisations

pour demander une réelle revalorisation de leurs salaires !

non signataires de la convention, et même une qui n'était jusqu'ici pas représentative : SUD !

Nous tenons à remercier celles et ceux qui par leurs votes en faveur des candidats présentés par notre organisation, nous ont permis d'atteindre un tel score.

La preuve en est que notre action sur le terrain au plus près des salarié-e-s correspond à vos attentes. Nous continuerons donc dans ce sens tout en continuant notre action contre les déserts syndicaux.

### Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité : \_\_\_\_\_

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé     Technicien     Agent de maîtrise  
 Cadre     Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.